

PREPARONS LES VACANCES SCOLAIRES...

Ouverture d'un centre aéré dans notre ville

A quelques semaines des vacances, la caisse des écoles, dont l'une des missions les plus salutaires est l'organisation des loisirs de la jeunesse et de l'enfance, a fait le point de ses préparatifs.

Les centres de vacances sont prêts à fonctionner dans les lieux habituels de l'Isère, devenus si familiers à des milliers de nos enfants seynoïses : Bellecombe, Le Touvet, Presles, La Motte St-Martin. Comme chaque année des améliorations ont été apportées sur le plan matériel, de telle sorte que les conditions de vie et de travail sont rendues plus agréables à chaque séjour.

Le personnel d'encadrement, ainsi que le personnel de maison, ne posent pas de sérieux problèmes. Les inscriptions pour les départs à la montagne affluent au service des colonies de vacances municipales.

Tout fait donc augurer que la campagne des vacances de l'été 1970 sera tout aussi fructueuse que les précédentes sinon davantage.

Nous devons à la population quelques explications au sujet du projet d'Ornon-en-Oisans, dans le département de l'Isère. Ce projet, mis au point depuis plus d'un an, comporte un ensemble de quatre salles de classe avec dortoirs, cuisine, dépendances, salles d'accueil, etc... pouvant être utilisé pour les classes de neige, aussi bien que pour les vacances d'été.

La municipalité est en possession des terrains et attend l'inscription au 6^{me} plan pour bénéficier d'une subvention. Espérons que les démarches entreprises aboutiront positivement.

Cette réalisation permettra le fonctionnement simultané de 4 classes de neige pendant l'hiver et l'accueil de 200 enfants en juillet-août.

Depuis l'institution des colonies de vacances municipales, on a pu enregistrer pour notre ville plus de 15 000 départs à la montagne et la municipalité a eu le souci constant d'acquiescer des propriétés nouvelles, d'aménager de nouveaux locaux, de manière à faire face aux nécessités croissantes.

Aux colonies de vacances traditionnelles sont venus s'ajouter depuis quelques années les camps d'adolescents : deux séjours de trois semaines l'un réservé aux garçons, l'autre aux filles (de 14 à 18 ans).

Cette formule permet aux jeunes gens d'organiser eux-mêmes des activités correspondant à leurs goûts et à leur âge, de prendre des initiatives et des responsabilités.

Cependant, on peut constater que de nombreux enfants ne partent pas dans les centres de vacances pour des raisons les plus diverses : climat non recommandé, préférence pour le bord de mer, hésitation des parents à se séparer de leurs enfants pendant tout un mois, etc., et beaucoup de ces enfants risquent d'être livrés à eux-mêmes, en proie aux dangers de la rue et de la route et aussi des tentations malsaines de toutes sortes.

UN CENTRE AERE A LA SEYNE

C'est pourquoi la municipalité n'a pas hésité à répondre favorablement aux propositions des francs et franches camarades, organisation laïque dont l'éloge n'est plus à faire, quant à la création d'un centre aéré

à La Seyne. Cette formule de loisirs pour les jeunes consiste à grouper les enfants dès le matin (rassemblement par car) à les restituer à leur famille le soir. La journée s'étant passée en activités diverses : baignades, activités manuelles ou artistiques, etc... Le repas de midi étant pris en commun.

Lorsque MM. Guglielmi et Stien, instituteurs bien connus dans notre localité, responsables des francs et franches camarades, prirent cette heureuse initiative il y a quelques semaines, il fut aussitôt décidé d'un commun accord avec la municipalité que ce centre pourrait fonctionner dans l'école des Sablettes, donc à proximité de la mer. Les uns apportant le concours de leurs moniteurs spécialisés, les autres (la municipalité en l'occurrence) apportant un concours matériel et financier.

La ville prenant à sa charge une partie du personnel de service, permettra ainsi une diminution de la participation familiale. Ainsi la collaboration fructueuse de l'Association départementale des F. et F. C. et de la municipalité va permettre le fonctionnement d'une œuvre nouvelle consacrée aux loisirs de l'enfance seynoïse.

Des précisions relatives à l'inscription et au fonctionnement seront données ultérieurement. Nul doute que l'appel lancé par les organisateurs sera largement entendu et que cette œuvre salutaire sera couronnée de succès dans les semaines qui viennent.

M. AUTRAN,

Adjoint au maire

Président de la Caisse
des Ecoles